



**Août 2019- n°2019 – 122**

**Infos rapides**

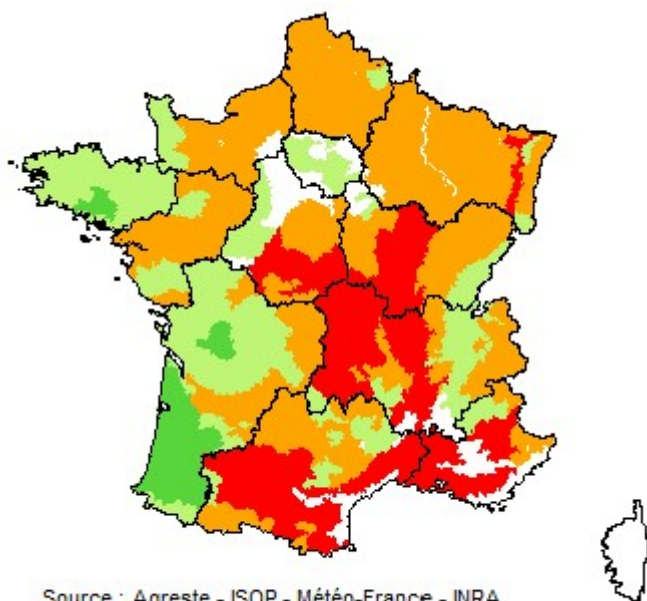
**Prairies permanentes productives vues par ISOP - 5/7**

### En août, le déficit de la production cumulée d'herbe s'accroît

**E**ntre le 20 juillet et le 20 août 2019, les conditions climatiques exceptionnelles (deuxième épisode caniculaire fin juillet suivi de faibles précipitations en août) ont accentué le déficit de production cumulée des prairies permanentes (-18 % par rapport à la pousse de référence à la même période). Plus des deux tiers des régions fourragères sont maintenant déficitaires et 23 % présentent un déficit important.

**Indicateur de rendement des prairies permanentes, par régions fourragères, au 20 août 2019**

**Une pousse cumulée déficitaire sur une large partie du territoire**



Source : Agreste - ISOP - Météo-France - INRA

L'indicateur de rendement des prairies permanentes ISOP, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de l'année et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1982-2009.



La légende des graphiques et cartes présentant des ratios de pousse cumulée (ou indicateur de rendement ISOP) par rapport à une valeur de référence, correspond aux classes suivantes :

- Déficit important : 75% et moins ;
- Déficit faible : de plus de 75% à 90% ;
- Normale : de plus de 90% à 110% ;
- Excédent : plus de 110%.

## Bilan de campagne

### Les faits marquants

#### Au 20 août 2019, le déficit de la pousse cumulée s'accroît

Au 20 août 2019, la pousse cumulée des prairies permanentes au niveau national se dégrade encore par rapport au mois précédent. Elle est désormais inférieure de 18 % à la pousse de référence, à la même période. L'indicateur de rendement ISOP s'établit à 82 %.

La part de pousse réalisée au 20 août atteint 68 % de la pousse annuelle de référence contre 83 % habituellement (référence 1982-2009).

Plus des deux tiers des régions fourragères sont déficitaires : 44 % présentent un déficit faible (indicateur de rendement compris entre 75 % et 90 %), dont la Normandie, les Hauts de France et le Grand Est, qui rejoignent cette catégorie. 23 % des régions

fourragères sont en déficit important (indicateur de rendement < 75 %) soit une progression de deux points par rapport au mois précédent.

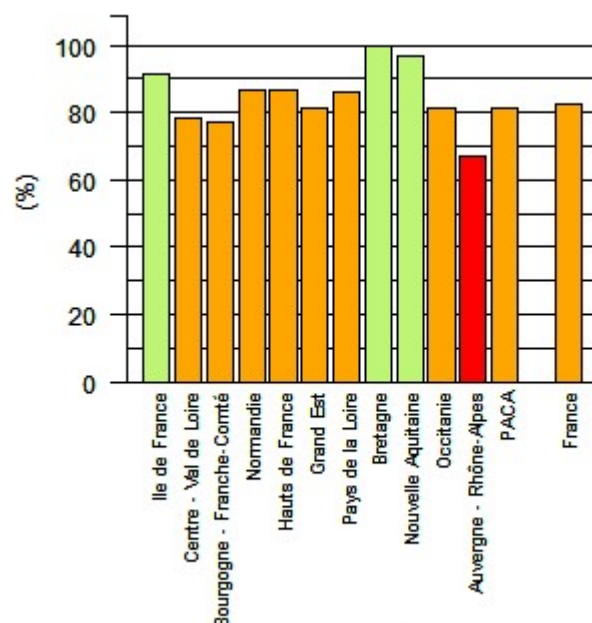
La région Auvergne Rhône Alpes reste la plus affectée par les conditions climatiques de la période : sa pousse cumulée au 20 août atteint 53 % de la pousse annuelle de référence contre 79 % habituellement.

Les régions Bourgogne - Franche - Comté et Centre - Val de Loire sont également fortement impactées avec respectivement 62 % et 67 % de la part de pousse annuelle, soit 18 points de moins que pour la période de référence.

### Les indicateurs

#### Une production cumulée d'herbe déficitaire qui s'étend aux régions du Nord et de l'Est

#### Indicateur de rendement des prairies permanentes, par région administrative, au 20 août 2019

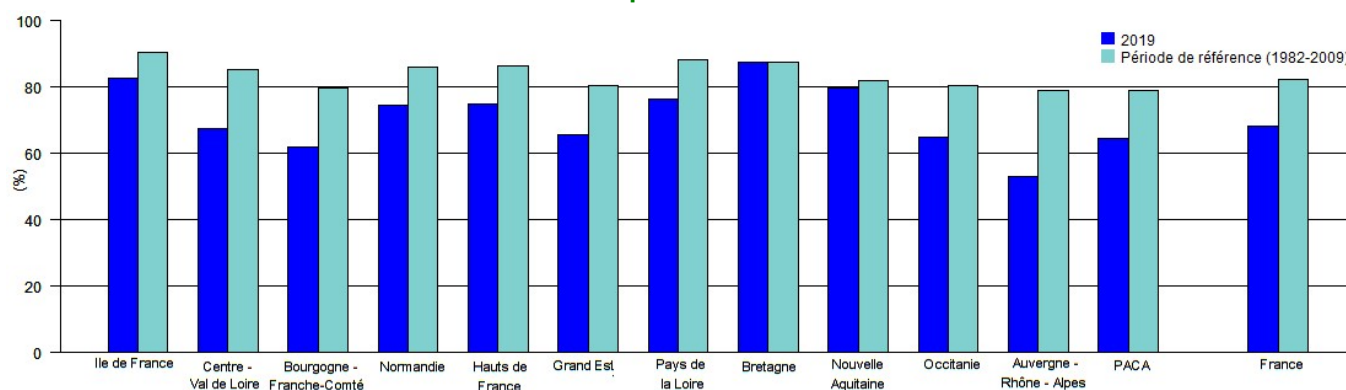


Source : Agreste - ISOP - Météo-France - INRA

### Mise en perspective

#### Au 20 août 2019, au niveau national, l'avancée de la pousse d'herbe est inférieure de 14 points à celle de la période de référence

#### L'avancée de la pousse\* au 20 août 2019



Source : Agreste - ISOP - Météo-France - INRA

\*Pousse cumulée en juillet, depuis le début de la campagne, en % de la pousse annuelle de référence

## Méthodologie

Le système ISOP - Informations et Suivi Objectif des Prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors pourtour méditerranéen et petite couronne parisienne.

Le système ISOP calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au dessus de 1000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne simule pas l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédo-climatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et octobre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1982-2009.

**ISOP est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRA et le SSP.**

Cet Infos rapides ne traite que des résultats des prairies permanentes productives.

## Pour en savoir plus

« Informations et Suivi Objectif des Prairies – guide d'utilisation », Chiffres et Données Agriculture n°134, mars 2001.

« Les prairies en 1998 », Chiffres et Données Agriculture n°128, décembre 2000.

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

On y trouve notamment :

- les données historiques (jusqu'à N-1) concernant la production et les surfaces des prairies dans la rubrique « Statistique Agricole Annuelle ».
- pour l'année N, les données sur les grandes cultures, y compris le maïs fourrage, dans la rubrique « conjoncture agricole » sous le thème « Grandes cultures et fourrages » .



## Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Secrétariat Général  
**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**  
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP  
Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot  
Rédacteur : Sabine Lombard  
Composition : SSP  
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2019

**Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole**  
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)